



Complexe AQUALUC,
av. Neckarbischofsheim
10600 LA CHAPELLE ST LUC

Association Loi de 1901 déclarée
N°W103000400
Agréée Jeunesse et Sports N°10/S.246
Affiliée FFESSM N° 06-10-0200
N° SIREN 44792283200012



<http://profond10.vpdive.com>

compte rendu

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET ELECTIVE PROFOND10

Lundi 23 Janvier 2023

Merci à Martine ROBACHE pour la collecte des données.

Début de la séance à 20h02

Présents : 40

Représentés : 4

Quorum fixé à 31

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance

Les invités : Bernard Champagne absent,

David Hanin PDT du CODEP 10 présent

Alain KEMPF excusé

1/ RAPPORT DU PRESIDENT

Bruno François souhaite la bienvenue à tous et aux invités

Plongées organisées par le club : lac, fosse,323 plongées

Il y a eu des départs de cadres et de membres du club, on a aussi détruit le bateau semi – rigide

Donc difficultés à organiser les plongées

Le président remercie les autres clubs qui ont tous fait preuve de solidarité en proposant des places sur leurs bateaux et des encadrants

Niveau 1 : 12 nouveaux membres

Niveau 2 : 10 élèves

On a dû solliciter des cadres du SUBA

Le nouveau bateau est acheté

Président : Bruno FRANCOIS, 12 rue BEL AIR 10440 La Rivière de Corps
tél 06 71 21 87 17
E-Mail : bruno.francois10@gmail.com



**Complexe AQUALUC,
av. Neckarbischofsheim
10600 LA CHAPELLE ST LUC**

Association Loi de 1901 déclarée
N°W103000400
Agréée Jeunesse et Sports N°10/S.246
Affiliée FFESSM N° 06-10-0200
N° SIREN 44792283200012



<http://profond10.vpdive.com>

10 pratiquants dans le groupe apnée sous la houlette de Thibaut Gentelle

S'inscrire sur le site VP DIVE pour les sorties à la fosse de Dijon

41 baptêmes pour AQUALUC et ? baptêmes famille

Photos illustrant les propos du Président avec les encadrants des autres clubs

2/ RAPPORT D'ACTIVITE

Chronologie des activités du club depuis le 21 février 2022 (voir annexe 1)

Chez MIRETTES ET ECOUILLES à STE SAVINE : partenariat avec le club, donc conditions favorables pour l'achat de masques de plongée à votre vue

Le président se rend de nombreuses fois à la mairie de La Chapelle pour gérer toute l'intendance nécessaire à la vie du club dans la commune : clés, conventions pour les locations de salles ...

Election au sein du bureau : à l'unanimité Jeanine a été élue trésorière du club : merci à elle de reprendre le flambeau

PREVISIONS : (voir annexe 2)

VOTE DU RAPPORT : accepté à l'unanimité

3/ RAPPORT DE LA SECRETAIRE

Nombre d'adhérents : 60 dont 40% de femmes

Baisse d'effectifs : de 71 à 60 mais moins de cadres et beaucoup d'élèves donc on sollicite l'aide d'autres clubs

Moyenne d'âge rajeunie : de 50 ans l'an passé à 47 ans cette année

On a toujours en cours la proposition de vêtements à l'effigie du club

Voir sur le site (mise à jour des tarifs à venir)

4/ RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE

Jeanine Boutonnet est trésorière depuis le 9 janvier

Les comptes avaient été arrêtés au 31 août par Catherine

Les comptes sont un peu déficitaires : de nombreux problèmes techniques ont dû être résolus et pour des raisons de sécurité il était impératif de faire ces dépenses

1400 euros de déficit par rapport au budget prévisionnel

Toutes les factures sont disponibles pour ceux qui voudraient contrôler

Explication des différentes lignes du budget du club



Complexe AQUALUC,
av. Neckarbischofsheim
10600 LA CHAPELLE ST LUC

Association Loi de 1901 déclarée
N°W103000400
Agréée Jeunesse et Sports N°10/S.246
Affiliée FFESSM N° 06-10-0200
N° SIREN 44792283200012



<http://profond10.vpdive.com>

Sur le livret : 15000 euros sur le livret et 640 euros sur le compte courant où on ne laisse que peu d'argent

Bilan soumis au vote et adopté à l'unanimité

5/ BUDGET PREVISIONNEL DE LA TRESORIERE

Pour la saison actuelle

Du 1^{er} septembre au 31 août

On a budgété un peu plus d'essence

Pour les autres dépenses, on reconduit les mêmes ordres de grandeur

Pour l'emprunt pour l'achat du bateau on a considéré un nombre d'adhérents à 60

Budget prévisionnel soumis au vote et adopté à l'unanimité

6/ COTISATIONS 2023/2024

L'adhésion au club était de 109 euros

Le comité directeur, sachant qu'il y a des frais et des services supplémentaires (bateau, anneau au lac, révision des détenteurs...) a décidé de porter l'adhésion à 115 euros

Point info sur les assurances : la licence inclut une assurance responsabilité civile, pour l'assurance individuelle LAFFONT est affilié à la FFESSM mais elle ne garantit pas si on dépasse les 2 plongées par jour

Autre assurance : DAN couvre plus de plongées par jour mais la profondeur est limitée à 40 m (sauf options supplémentaires payantes)

Nouvelle cotisation soumise au vote et admise à l'unanimité

7/ RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE : formations, secourisme, matériel, TIV

Rapport de Philippe Bertaud

Secourisme

L'activité a été ralentie pendant la période COVID

La formation RIFAP se fait traditionnellement sur 2 jours : une journée secourisme en général et une journée spécifique plongée

Les personnes qui ont une formation secourisme récente peuvent ne participer qu'à la journée spécifique plongée

Les formateurs doivent participer à une séance de révision secourisme avant le lac (fixée au 27 février à la piscine)

Rapport de Jean-Claude Robache(voir annexe 3)



**Complexe AQUALUC,
av. Neckarbischofsheim
10600 LA CHAPELLE ST LUC**

Association Loi de 1901 déclarée
N°W103000400
Agréée Jeunesse et Sports N°10/S.246
Affiliée FFESSM N° 06-10-0200
N° SIREN 44792283200012



<http://profond10.vpdive.com>

Commission technique

Les TIV auront lieu le 10/06/23 Toutes les bonnes volontés sont acceptées pour aider aux nombreuses manipulations nécessaires

Tous les propriétaires de blocs doivent être présents pour le contrôle de leur bloc

Le club a aussi besoin de cadres car nous n'avons qu'un seul MF 1

Depuis l'an dernier personne n'a entamé de démarches pour devenir encadrant

8/ ACHAT DU BATEAU SEMI-RIDIDE

Fabrication égyptienne importateur basé à Baden Morbihan

Semi rigide de 6,50 x 2,50m

Homologué pour 15 personnes

Moteur YAMAHA 50 cv

Entièrement équipé : rack à bouteilles, échelle, poste de pilotage, remorque ...

Prix d'achat : 26925,22 euros

Apport du club : 9000 euros

Reste : emprunt bancaire (18000 euros remboursable sur 7ans) et subventions : la commune a d'ore et déjà versé 1500 euros (sur le budget 2022) et on espère une autre sur 2023

Une demande a été faite également au département

On doit récupérer le bateau fin février début mars

On a demandé deux anneaux mitoyens à la capitainerie du lac

9/ ELECTION D'UN MEMBRE AU COMITE DIRECTEUR

Appel a été lancé pour un ou une volontaire pour être membre du CD

Une seule personne s'est présentée

Serge Boutonnet est élu à l'unanimité

10/ QUESTIONS DIVERSES

- D'autres plongeurs pourront-ils se joindre aux niveaux 1 à la fosse de Dijon ?

Jean-Claude répond que ça va être compliqué et qu'on va refaire le point avec Bruno

- Y aura-t-il une formation RIFAP cette année ? oui certains sont déjà inscrits ... à finaliser



**Complexe AQUALUC,
av. Neckarbischofsheim
10600 LA CHAPELLE ST LUC**

Association Loi de 1901 déclarée
N°W103000400
Agréée Jeunesse et Sports N°10/S.246
Affiliée FFESSM N° 06-10-0200
N° SIREN 44792283200012



<http://profond10.vpdive.com>

La remise à niveau est à un moment différent

- Quid des travaux à la piscine AQUALUC ?

Concernant les travaux nécessaires suite aux malfaçons constatées dans le cadre de la garantie décennale à la piscine AQUALUC, la municipalité nous a informés que rien n'est encore décidé (bataille d'experts)

- Remerciements du président et du CD à tous les bénévoles qui ont participé à la vie du club cette année
- Mise à l'honneur de Daniel (le plus ancien moniteur et le plus ancien membre : présent depuis sa création) pour son implication de longue date dans la vie du club pour sa bienveillance et son dévouement

Un contrat de sponsoring a été signé avec la société EBDR NOURI qui a versé un don de 1500 euros au club

- Intervention de David Hanin Président du CODEP depuis novembre 2022

Il constate que les AG se suivent et ne se ressemblent pas et heureusement pour notre club : la piscine est toujours ouverte et nous avons un nouveau bateau

Au CODEP aussi les changements sont nombreux

Beaucoup de plongées et d'activités interclubs sont programmées et envisagées

Le CODEP a un nouveau local à la base On y trouvera par exemple tout le matériel de secourisme

L'AG CODEP 2023 aura lieu à Troyes en novembre

Le comité régional a acheté un analyseur d'air pour les bouteilles de plongée qui sera là à cette occasion

Préparation MF1 on peut faire le stage initial à Dijon Ne pas hésiter à s'engager il y a un manque criant d'encadrants

Formation initiateur prévue en novembre

4 mars grand ménage à la base les bonnes volontés sont les bienvenues

Question sur l'utilisation du ponton durant la saison (réparations)

L'Assemblée générale est clôturée à 22h 30

Suit un moment de convivialité

Signatures :

Agnès Danet, secrétaire de séance :

Bruno François, Président



Président : Bruno FRANCOIS, 12 rue BEL AIR 10440 La Rivière de Corps
tél 06 71 21 87 17
E-Mail : bruno.francois10@gmail.com